

Luxembourg, le 9 septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« L'inflation actuelle de 6,8%, notamment due à l'augmentation des prix de l'énergie, pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Dans ce cadre il convient de s'interroger sur l'incidence de l'inflation sur les coûts à supporter par les hôpitaux du pays, ceci notamment en raison de leur consommation en énergie élevée et de l'augmentation du coût des denrées alimentaires.

- *Quelle est la somme estimée des coûts supplémentaires que les hôpitaux devront supporter ?*
- *Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils nous renseigner sur la capacité des hôpitaux à faire face à l'inflation sans recevoir des dotations spécifiques extraordinaires ?*
- *Si de telles dotations s'avéraient nécessaires, jusqu'à quel montant global maximal Madame et Monsieur les Ministres les estimeraient-ils pour l'année 2022 ?*
- *Les participations statutaires des patients hospitalisés pourraient-elles augmenter afin de faire face à la hausse des prix ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gilles BAUM
Député

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu